

Sept-Îles, le 16 septembre 2013

## Objet : Les impacts de Mine Arnaud : la vérité



**Mine Arnaud**

301

DC41

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine  
d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009

Chère citoyenne,  
Cher citoyen,

Mine Arnaud ne peut qu'exprimer sa surprise face à la sortie publique de neuf médecins pratiquant à Sept-Îles à l'égard de son projet. Oui, étonnée, parce que dans les faits Mine Arnaud a tenté à plusieurs reprises, dans le cadre de préconsultations tenues à Sept-Îles et même après, de rencontrer les médecins de cette région afin de leur présenter le projet et de répondre à leurs préoccupations.

Malheureusement, toutes nos demandes, tant verbales qu'écrites, sont demeurées sans réponse. Nous sommes donc particulièrement surpris de constater que des médecins choisissent de s'exprimer par le biais des médias.

Mine Arnaud travaille constamment pour améliorer son projet sur le plan environnemental et s'engage à tout mettre en œuvre pour minimiser les risques pour l'environnement, la santé et la sécurité en utilisant des produits et des pratiques qui ont fait leurs preuves.

Et c'est pourquoi, même si les résultats de l'étude d'impact sur l'environnement de Mine Arnaud ont démontré que le projet n'impliquait pas de risques pour la vie humaine et bien qu'aucun ministère ne l'ait exigée, Mine Arnaud a pris l'initiative de commander une étude toxicologique afin de rassurer davantage les gens à cet effet. Les résultats seront disponibles et rendus publics avant la fin du mandat du BAPE, qui est en cours.

De plus, aucune source d'eau extérieure ne sera nécessaire au bon fonctionnement des activités minières, car les besoins en eau pour le traitement du minerai seront comblés par la recirculation des eaux usées industrielles. Mine Arnaud maximisera la réutilisation de l'eau et évitera le prélèvement d'eau dans le milieu. Il est donc faux de prétendre que l'eau pourrait être infectée par le processus.

Par ailleurs, soyez assuré que Mine Arnaud a évalué tous les risques possibles pour la Baie des Sept-Îles dans son étude d'impact sur l'environnement. Dans cette même étude, des experts ont entre autres démontré qu'aucune silice cristalline n'est présente dans son gisement et que les niveaux de décibels demeureront en deçà des normes gouvernementales. Enfin, il est très hasardeux de prétendre que les taux de cancer seraient plus élevés à Sept-Îles à cause du projet de Mine Arnaud. En fait, le taux de cancer élevé à Sept-Îles serait plus attribuable au taux élevé de fumeurs et non à la qualité de l'air de la ville, qui, soit dit en passant, a été qualifiée de très bonne par un expert indépendant, employé du ministère du Développement Durable, de la Faune et de l'Environnement, devant la Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Un projet industriel, qu'il soit minier ou non, n'est jamais sans danger. Si l'on exigeait toujours l'absence totale de risques, aucun projet n'irait de l'avant. Notre mandat et notre objectif consistent à tout mettre en œuvre afin de réduire au maximum les risques inhérents à un projet comme le nôtre.

D'ailleurs, nous réitérons publiquement notre volonté et notre ouverture à rencontrer rapidement les membres de la communauté médicale de Sept-Îles afin de discuter de leurs préoccupations, particulièrement lorsque les points soulevés ont été abordés de façon constructive lors de la première partie des audiences du BAPE à la fin du mois d'août.

Pour conclure, nous invitons encore une fois toutes les personnes qui ont des interrogations sur le projet minier Arnaud à prendre contact avec nous, ou alors à consulter la documentation qui se trouve sur notre site Internet à l'adresse suivante : [www.minearnaud.com](http://www.minearnaud.com).

En attendant d'avoir le plaisir de répondre à vos préoccupations, nous vous prions d'agréer, chère citoyenne, cher citoyen, nos salutations distinguées.

François Biron,  
Directeur du projet  
**Mine Arnaud**

[www.minearnaud.com](http://www.minearnaud.com)